



Département de Saône-et-Loire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE CRISSEYSEANCE DU 30 JUIN 2025

Le trente juin deux mille vingt-cinq, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine LAURIOT, 1^{ère} adjointe au Maire.

PRESENTS : Mme LAURIOT, M. CILLO, Mme OUDOT, M. MARCEAU, M. MASSOT, M. FILLEULE, Mme BEGONIN, Mme MARCEAU, M. BORNE, Mme GOMES, Mme BLANCHARD, M. BERNARD, M. MEYER (arrivé à 18h35 à partir du point n°2), Mme GRENOT, M. MACHADO, M. CHIGNARD.

EXCUSE : M. BOULLING a donné pouvoir à Mme LAURIOT.
Mme PETIOT a donné pouvoir à Mme BEGONIN.
M. MEYER absent pour le point n°1.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. FILLEULE

12. EDUCATION/CULTURE/JEUNESSE - Tarifs du restaurant scolaire pour l'année scolaire 2025-2026

Rapporteur : Mme OUDOT.

EXPOSE

Historique des tarifs :

Année 2022-2023	Année 2023-2024	Année 2024-2025
Tarif enfant maternelle : 4.90€	Tarif enfant maternelle : 4.90€	Tarif enfant maternelle : 5€
Tarif enfant élémentaire : 5.20€	Tarif enfant élémentaire : 5.20€	Tarifs enfant école élémentaire : 5.30€
Tarif adulte : 6.00€	Tarif adulte : 6.24€	Tarif adulte : 6.30€

Vu le compte-rendu de la Commission Education/Culture/Jeunesse du 19 juin 2025,

DECISION

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- **FIXE** ainsi les tarifs du restaurant scolaire à compter du 1^{er} septembre 2025 :
 - Tarif enfant école maternelle = 5.10€
 - Tarif enfant école élémentaire = 5.40€
 - Tarif adulte = 6.40€

- **PRECISE** que les recettes sont prévues à l'article 7067 du budget de fonctionnement.

Adopté à l'unanimité.

Membres en exercice : 18
 Présents à la séance : 16
 Nombre de votants : 18
 Date de la convocation : 23/06/2025.

Pour extrait certifié conforme,
 Catherine LAURIOT,
 1^{ère} adjointe.

Certifié exécutoire pour avoir
 été reçu à la sous-Préfecture
 le 02 JUL. 2025
 et publié, affiché ou
 notifié le
 Le Maire,

Catherine LAURIOT
 Adjointe déléguée





M. FILLEULE.
 Secrétaire de séance.



